

AIDE AU DEPOT DES DEMANDES D'AIDE

INDEMNISATION INFLUENZA AVIAIRE H5N8 2017

Décision FranceAgriMer INTV-GECRI-2018-13 du 19 avril 2018

Pour toutes questions, merci de lire attentivement la procédure et la foire aux questions (FAQ) en fin de document avant de contacter votre DRAAF ou FranceAgriMer

| | |
|--|-----------|
| 1. RAPPELS | 2 |
| 1.1. Conditions d'éligibilité | 2 |
| Bénéficiaires de l'aide | 2 |
| Critères d'éligibilité | 2 |
| a. Critère de spécialisation et engagement de l'entreprise | 2 |
| b. Période de dépôt | 3 |
| 1.2. Montant de l'aide | 3 |
| 1.3. Intensité de l'aide | 3 |
| 1.4. Pièces constitutives d'un dossier | 4 |
| 2. PROCEDURE DE DEPOT DES DEMANDES | 4 |
| 2.1. Constitution de la demande d'aide | 4 |
| 2.2. Accès au site de dépôt dématérialisé des demandes | 5 |
| 2.3. Saisie pas à pas | 5 |
| a. Page d'accueil | 5 |
| b. Vérification des informations de l'entreprise | 5 |
| c. Coordonnées du déclarant | 6 |
| d. Initialisation de la démarche | 6 |
| e. Formulaire de demande | 8 |
| f. Téléchargement des pièces justificatives. | 14 |
| g. Enregistrement et / ou validation de la demande | 17 |
| h. Accusé de dépôt | 18 |
| 3. INSTRUCTION DE VOTRE DOSSIER | 19 |
| 4. FOIRE AUX QUESTIONS | 19 |
| 5. CONTACTS | 22 |

1. RAPPELS

1.1. Conditions d'éligibilité

Attention, seule la décision INTV GECRI 2018- 13 (éventuellement modifiée) publiée au Bulletin officiel fait foi

Bénéficiaires de l'aide

- Sont considérées comme éligibles les entreprises d'abattage, les entreprises de seconde transformation et les entreprises spécialisées (transport, nettoyage, alimentation animale, transformation de coproduits....) travaillant directement pour le secteur Palmipèdes et/ou gallinacés des communes inscrites dans l'annexe de la décision. Les entreprises hors de ces départements mais dont l'activité dépend directement de ceux-ci sont éligibles.
- Les entreprises concernées doivent être à jour de leurs obligations sociales et fiscales au 31 décembre 2017 à l'exception des étalements et moratoires validés par l'administration fiscale ou le tribunal de commerce.
- Les entreprises concernées et leurs installations doivent respecter la réglementation sanitaire, environnementale et sociale en vigueur.
- Les entreprises faisant l'objet d'une procédure collective, soit au moment du dépôt du dossier soit au moment de l'octroi de l'aide ne sont pas éligibles.
- Les entreprises éligibles aux dispositifs d'indemnisation de l'amont ne sont pas éligibles.

Critères d'éligibilité

a. Critère de spécialisation et engagement de l'entreprise

Peuvent bénéficier de la mesure de soutien décrite dans cette décision :

(a) les entreprises d'abattage et les entreprises de transformation respectant les critères cumulatifs suivants :

Taux de spécialisation du chiffre d'affaires : avoir un minimum de 60 % du chiffre d'affaires total de l'année civile 2015 issu de l'abattage/de la transformation de palmipèdes et/ou de gallinacés. Dans ce chiffre d'affaires palmipèdes et/ou gallinacés, un minimum de 60 % doit être issu d'un approvisionnement issu de la ZR.

- **Taux de perte d'excédent brut d'exploitation (EBE)** : avoir subi une baisse d'EBE¹ sur les activités liées à la filière palmipède et/ou gallinacés de la ZR d'au moins 30 % entre la période du 1er janvier au 31 décembre 2017 (année civile) et la période de 12 mois du dernier exercice clos en 2015.
- **Diminution de l'EBE global** : avoir un EBE global de l'entreprise sur l'ensemble de ses activités de l'année civile 2017 inférieur en valeur à l'EBE global sur le dernier exercice comptable de 12 mois clôturé en 2015.

(b) les entreprises de services spécialisées (transport, nettoyage, alimentation animale, etc.) travaillant directement pour le secteur volailles de la ZR et respectant les critères cumulatifs suivants :

- **Taux de spécialisation** : avoir un minimum de 65 % du chiffre d'affaires total de l'année civile 2015 réalisé auprès d'entreprises de la filière palmipède et/ou gallinacé. Dans ce chiffre d'affaires, un minimum de 65 % doit être réalisé auprès d'une clientèle domiciliée dans la ZR.
- **Taux de perte d'EBE** : avoir subi une baisse d'EBE sur les activités liées à la filière palmipède et/ou gallinacés de la ZR d'au moins 30 % entre la période du 1er janvier au 31 décembre 2017 (année civile) et la période de 12 mois du dernier exercice clos en 2015.
- **Diminution de l'EBE global** : avoir un EBE global de l'entreprise sur l'ensemble de ses activités de l'année civile 2017 inférieur en valeur à l'EBE global sur le dernier exercice comptable de 12 mois clôturé en 2015.

Les entreprises sont éligibles indépendamment de leur taille et de leur implantation géographique. En

¹ L'EBE correspond à la valeur ajoutée diminuée de la rémunération des salariés et des impôts sur la production le tout augmentée des subventions d'exploitation.

particulier, les entreprises localisées en zone indemne mais dont l'activité dépend directement de la ZR peuvent être éligibles si elles respectent les critères mentionnés ci-dessus.

Sont concernées par le présent dispositif tant les petites, les moyennes que les grandes entreprises.

b. Période de dépôt

- Le dossier complet peut être déposé à compter du **20 avril** 2018 à 14H00 et jusqu'au **1^{er} juin** 2018 inclus.

1.2. Montant de l'aide

L'aide se présente sous forme d'une subvention déterminée sur la base du calcul de la baisse de l'EBE pour l'année civile 2017 par rapport au dernier exercice comptable de 12 mois clôturé en 2015. L'EBE pris en compte pour ce calcul sera limité aux seules activités de l'entreprise qui ont été impactées par les conséquences des mesures sanitaires.

Ainsi :

- 1) pour les entreprises d'abattage/de transformation, le calcul de l'EBE est effectué sur la seule part d'activité palmipède et/ou gallinacé issue d'un approvisionnement en matière première provenant des élevages de la zone de restriction,
- 2) pour les entreprises de services, le calcul de l'EBE est effectué sur la seule part d'activité réalisée auprès d'une clientèle d'entreprises intervenant directement dans la filière de palmipèdes et/ou gallinacés domiciliée dans la zone de restriction.

Le calcul sera fait sur la base d'extractions comptables certifiées par l'expert-comptable, le commissaire aux comptes ou le centre de gestion agréé de l'entreprise. L'EBE lié à l'activité « palmipèdes et/ou gallinacés » sera isolé dans les comptes des entreprises, si besoin grâce à des éléments de comptabilité analytique qui seront fournis par l'entreprise. Les bénéficiaires respecteront les instructions fournies dans le formulaire de demande d'aide et la notice explicative.

Pour le calcul de l'aide, la subvention reçue au titre de l'épisode H5N1 NE DOIT PAS être incluse dans l'EBE 2017.

1.3. Intensité de l'aide

L'aide peut être octroyée jusqu'à 50 % de la baisse de l'EBE ou jusqu'à 80% de la baisse d'EBE pour les très petites entreprises² (ci-après "TPE"). Elle est versée sous la forme d'une subvention directe.

Dans l'éventualité où les entreprises concernées auraient reçu des indemnités d'assurance couvrant le même fait générateur, le niveau de compensation total ne pourra pas excéder 100% de la perte d'EBE.

Le montant minimum de l'aide versée dans le cadre du présent dispositif ne peut être inférieur à mille euros. Le montant maximal de l'aide est limité à 2,5 millions d'euros par entreprise et à 5 millions d'euros au total pour un même groupe.

Le montant d'aide sera diminué des coûts supportés qui ne sont pas directement imputables à la maladie animale qui auraient autrement été supportés par le bénéficiaire.

Les aides seront versées directement à l'entreprise concernée. Aucune aide individuelle ne sera accordée lorsqu'il sera établi que la maladie résulte d'un acte délibéré ou de la négligence du bénéficiaire.

Cette aide ne sera pas cumulée avec d'autres dispositifs bénéficiant de financements européens ou

² Entreprises occupant moins de 10 personnes (y compris les personnes de la holding détenant l'entreprise, le cas échéant) et réalisant un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros au dernier bilan clos.

d'aides d'État, ou de minimis.

1.4. Pièces constitutives d'un dossier

Les pièces obligatoires doivent impérativement être déposées sur la Plateforme d'Acquisition des Données (PAD) pour que le dossier puisse être recevable.

CLIQUEZ ICI : [PAD H5N8 aval subvention](#)

Un seul dossier par entreprise (au sens unité légale – un numéro SIREN) doit être déposé.

Le dossier de demande d'aide doit comprendre les pièces suivantes :

- le formulaire de demande d'aide généré par l'outil dûment complété et signé par le dirigeant de l'entreprise et le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé (signature, qualité du signataire et cachet pour chacun). Il comprend notamment le calcul des taux de spécialisation visés au point 2.2, ainsi que l'engagement par l'entreprise de respecter ceux pris par les représentants de la filière dans le cadre du Pacte de lutte contre l'influenza aviaire et de relance de la filière foie gras signé le 13 avril 2017 visé au point 2.4 de la présente décision ;
- les bilans et comptes de résultat des exercices clôturés en 2015, 2016 et 2017, certifiés par le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé (signature, qualité du signataire et cachet) ;
- le tableau de calcul de la variation de l'EBE de l'activité volailles en provenance de la zone de restriction telle que déterminée au point 2.3, certifié par le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé (signature, qualité du signataire et cachet) ainsi que sa version informatique ;
- en cas d'appartenance à un groupe, l'organigramme juridique du groupe précisant les noms, n° SIREN et activités principales des entreprises du groupe, ainsi que les liens capitalistiques précisant les pourcentages de détention du capital ;
- le RIB du demandeur ;
- l'extrait K-Bis de moins d'un mois avant la date de dépôt de la demande d'aide ou le certificat d'immatriculation.

Toutes les pièces devant être signées, soit par le demandeur soit par un tiers (expert comptable, commissaire aux comptes...), doivent également comporter le cachet professionnel du signataire.

2. **PROCEDURE DE DEPOT DES DEMANDES**

2.1. **Constitution de la demande d'aide**

Pour effectuer une demande d'aide, vous devez être en possession :

- du numéro SIRET de l'établissement siège de votre société qui doit être inscrit et non fermé au répertoire SIRENE (INSEE)
- du nom de votre commissaire aux comptes ou expert comptable et ses coordonnées
- d'un RIB au nom du demandeur de l'aide.

Important : Le nom du demandeur de l'aide (ou du déclarant si identique) indiqué dans le formulaire de la téléprocédure doit impérativement être celui de la personne qui va le signer.

2.2. Accès au site de dépôt dématérialisé des demandes

Veuillez cliquer ou copier cette adresse dans votre navigateur : <https://pad.franceagrimer.fr/pad-presentation/vues/publique/retrait-dispositif.xhtml?idDispositif=2008>

Le lien est également accessible depuis le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-viandes/Viandes-blanches/Aides/Aides-de-crisis/>

2.3. Saisie pas à pas

INFORMATION : tous les champs marqués d'une étoile rouge * sont des champs obligatoires à la saisie. Vous ne pourrez pas passer aux étapes suivantes sans compléter ces champs.

a. Page d'accueil

Une fois que vous avez cliqué sur le lien ci-dessus, une page s'ouvre sur votre navigateur.

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Indemnisation des entreprises de l'aval de la filière volaille (palmipèdes et gallinacés) impactées par les mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre l'influenza aviaire hautement pathogène H5N8 en 2016 et 2017.

[RECETTE] Subvention aval H5N8

Suite à l'épizootie d'influenza aviaire H5N8, des mesures de dépeuplement et de vide sanitaire ont été décidées en zone de restriction conformément à l'arrêté du 31 mars 2017. En dehors des entreprises de l'amont de la filière, pour lesquelles des mesures d'indemnisation ont déjà été prises, les entreprises ayant une activité significative d'abattage, de seconde transformation ou de services à la filière, ont également été fortement impactées par l'arrêt d'activité résultant de ces mesures en 2016 et 2017. Afin de compenser les conséquences économiques liées à l'influenza aviaire, une indemnisation est mise en place à destination de ces entreprises, conformément aux bases réglementaires applicables.

Les demandes doivent être déposées et validées au plus tard le

Identification du demandeur

Numéro SIRET *

Continuer

Saisissez votre SIRET dans le champ « Numéro SIRET » de la zone Identification. Le SIRET comporte 14 chiffres. Il doit être celui de l'établissement siège de votre société.

Cliquez sur CONTINUER

Si vous ne voyez pas le bouton, diminuer le zoom de l'affichage ou utiliser l'ascenseur sur le côté.

b. Vérification des informations de l'entreprise

Les coordonnées associées à ce SIRET apparaissent alors à l'écran.

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Indemnisation des entreprises de l'aval de la filière volaille (palmipèdes et gallinacés) impactées par les mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre l'influenza aviaire hautement pathogène H5N8 en 2016 et 2017.

[RECETTE] Subvention aval H5N8

Identification du demandeur Modifier

Numéro SIRET * 13000636400017

Raison sociale ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER

Adresse TSA20002
12 RUE HENRI ROL TANGUY
93100 MONTREUIL

Ces informations sont-elles correctes ?

Non Oui

APS FranceAgriMer s'appuie sur le dispositif APS du Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) afin de compléter automatiquement certaines données de ce formulaire.

Vérifiez votre raison sociale et votre adresse.

- Si les informations ne sont pas correctes cliquez sur NON et corrigez éventuellement la saisie du SIRET.
- Si les informations sont correctes cliquez sur OUI

c. Coordonnées du déclarant

L'écran suivant apparaît :

**Indemnisation des entreprises de l'aval de la filière volaille (palmipèdes et gallinacés)
impactées par les mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre
l'influenza aviaire hautement pathogène H5N8 en 2016 et 2017.**


► Subvention aval H5N8

Identification du demandeur Modifier

Numéro SIRET *

Raison sociale ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER

Adresse TSA20002
12 RUE HENRI ROL TANGUY
93100 MONTREUIL

 FranceAgrimMer s'appuie sur le dispositif APS du Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) afin de compléter automatiquement certaines données de ce formulaire.

Coordonnées du déclarant

Nom *


Prénom *

Adresse électronique *

Saisir à nouveau votre adresse électronique *

Téléphone fixe

Téléphone portable

Changer l'image

Recopier les caractères de l'image *

Continuer

Dans la zone « Coordonnées du déclarant », renseignez :

- Le nom du DECLARANT (qui n'est pas nécessairement celui du demandeur)
- Le prénom du DECLARANT (qui n'est pas nécessairement celui du demandeur)
- Une adresse électronique deux fois (celle du déclarant pour qu'il puisse avoir accès à la demande)
- éventuellement les coordonnées téléphoniques
- saisissez le *Captcha*, c'est-à-dire les lettres et chiffres qui apparaissent dans la case grise (cliquez sur changer l'image si vous n'arrivez pas à déchiffrer les caractères)

Cliquez sur CONTINUER

d. Initialisation de la démarche

L'écran suivant apparaît :

▼ Subvention aval H5N8

Suite à l'épizootie d'influenza aviaire H5N8, des mesures de dépeuplement et de vide sanitaire ont été décidées en zone de restriction conformément à l'arrêté du 31 mars 2017. En dehors des entreprises de l'amont de la filière, pour lesquelles des mesures d'indemnisation ont déjà été prises, les entreprises ayant une activité significative d'abattage, de seconde transformation ou de services à la filière, ont également été fortement impactées par l'arrêt d'activité résultant de ces mesures en 2016 et 2017. Afin de compenser les conséquences économiques liées à l'influenza aviaire, une indemnisation est mise en place à destination de ces entreprises, conformément aux bases réglementaires.

Les demandes doivent être déposées et validées au plus tard le 1 juin 2018

▼ Identification du demandeur

Modifier

N° SIRET 13000636400017
Raison sociale ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER
Adresse TSA20002
12 RUE HENRI ROL TANGUY
Code postal 93100 Commune MONTREUIL
Nom FRANCEAGRIMER Prénom test
Adresse électronique gecri@franceagrimer.fr



FranceAgriMer s'appuie sur le dispositif APS du Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) afin de compléter automatiquement certaines données de ce formulaire.

▼ Initier la démarche

Si vous avez déjà initié un dossier pour cette démarche et que vous souhaitez le compléter et/ou le finaliser merci de vous référer au courriel qui vous a été précédemment envoyé par FranceAgriMer. En cliquant sur le lien qui figure dans ce courriel vous serez automatiquement redirigé vers votre précédent dossier.

En revanche, si vous accédez pour la première fois à cette démarche ou si vous souhaitez déposer un nouveau dossier, cliquez sur le bouton "Continuer" ci-dessous. Un courriel vous sera adressé à l'adresse électronique gecri@franceagrimer.fr et vous permettra de revenir ultérieurement sur votre dossier. Conservez-le précieusement. Si vous ne le recevez pas, pensez à consulter vos courriers indésirables.

Attention : Les demandes en cours, initiées mais non validées ne seront pas prises en compte par FranceAgriMer.

Continuer

Documents annexes disponibles

| Fichier | Description | Télécharger |
|--------------------|--|-------------|
| Calcul EBE aval_v0 | Tableau vierge de détermination de l'EBE | |

Lisez attentivement le texte de l'encart « initier la démarche » et cliquez sur CONTINUER si vous souhaitez poursuivre la démarche.

Ce même écran vous permet également de télécharger le tableau EBE qui sera à compléter et à déposer sur PAD. Ceux-ci sont par ailleurs disponibles sur le site de FranceAgriMer.

Un courriel vous sera transmis avec le lien permettant de revenir à tout moment consulter votre dossier. **Ce courriel doit impérativement être conservé. Il ne constitue pas une preuve de dépôt**, la démarche doit impérativement aller jusqu'à la **validation** (après complétude de votre demande) pour être prise en compte par FranceAgriMer.

Voici le modèle de courriel reçu :

FranceAgriMer <no-spam@franceagrimer.fr>

Dispositif Subvention aval H5N8 - Dossier N° 1975051479947

À GECRI

Bonjour test FRANCEAGRIMER,

Vous avez initié une démarche dans le cadre du dispositif Subvention aval H5N8 pour le compte de l'entreprise « ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER » Siret n° « 13000636400017 ».

Votre dossier porte le numéro n° 1975051479947.

Attention, ce courriel ne constitue pas une preuve dépôt.

Pour être recevables et instruites par la DRAAF les demandes doivent être validées après avoir complété tous les champs requis.

Après validation votre demande ne pourra plus être modifiée et vous recevrez un accusé de dépôt. Vous pourrez toujours consulter votre demande.

Avant validation, vous pouvez, à tout moment, enregistrer votre demande.

Vous pouvez modifier une demande enregistrée et enregistrer ces modifications, cela autant de fois que nécessaire.

Les demandes doivent être déposées et validées au plus tard le 1 juin 2018

Veuillez noter que vous pourrez consulter votre dossier à tout moment en cliquant [ici](#).

MERCI DE CONSERVER CE COURRIEL QUI COMPORTE LE LIEN D'ACCES VERS VOTRE DOSSIER QUI EST UNIQUE ET CONFIDENTIEL.

FranceAgriMer

Si vous ne voulez pas poursuivre la démarche vous pouvez fermer l'onglet de votre navigateur.

e. Formulaire de demande

Après avoir cliqué sur CONTINUER sur l'écran précédent, le formulaire apparaît (cf page suivante) :

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Les données sont déjà renseignées vous ne pouvez pas les modifier.

...es champs marqués d'une étoile rouge * sont obligatoires.

| IDENTIFICATION DU DEMANDEUR | |
|---|--|
| Un seul dossier par entreprise (au sens unité légale - un numéro SIREN) peut être déposé. Ce dépôt doit être effectué par le siège de l'entreprise. | |
| N° SIRET | Forme juridique |
| 13000636400017 | 7389 - Établissement public national à caractère administratif |
| APE | |
| 84.13Z - Administration publique (tutelle) des activités économiques | |
| Raison sociale | |
| ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER | |
| Adresse | |
| TSA20002 | |
| Code postal | Commune |
| 93100 | MONTREUIL |

COORDONNEES DU DECLARANT

Les données saisies à l'initialisation du dossier sont reprises automatiquement.

Vous devez obligatoirement renseigner votre **fonction** dans le champ « *Fonction exercée* »

Par exemple : comptable, gérant, directeur...

L'adresse électronique est celle sur laquelle les différentes notifications seront envoyées (notification de dépôt par exemple). Il est important qu'elle soit accessible par la personne qui gère le dossier.

COORDONNEES DU DECLARANT

Nom * Prénom *

Téléphone fixe Téléphone portable

Adresse électronique *

Fonction exercée *

Indiquer la fonction exercée

COORDONNEES DU DEMANDEUR

COORDONNEES DU DEMANDEUR de L'AIDE (Si différent du déclarant)

Cocher la case, si les **coordonnées du demandeur de l'aide** sont différentes du déclarant (exemple : le comptable dépose pour une entreprise)

Dans ce cas, il convient de saisir au minimum le nom, prénom, l'adresse électronique et la fonction exercée dans l'entreprise par le demandeur de l'aide.

COORDONNEES DU DEMANDEUR de L'AIDE (Si différent du déclarant)

Nom * Prénom *

Téléphone Téléphone portable

Adresse électronique *

Fonction exercée dans l'entreprise *

Indiquer la fonction exercée dans l'entreprise

COORDONNEES BANCAIRES

Vous devez renseigner vos coordonnées bancaires :

- IBAN
- BIC
- nom du titulaire du RIB (celui-ci doit **correspondre** au RIB papier et à la raison sociale de l'entreprise pour laquelle une aide est demandée). Attention, la version papier scannée du RIB sera demandée lors du dépôt du dossier.

COORDONNEES BANCAIRES

IBAN * BIC *

Titulaire du compte figurant sur le RIB *

CRITERES D'ELIGIBILITE

Les fenêtres se modifient en fonction de votre activité : Abattage/transformation ou Services

Exemple Abattage/transformation :

[Les sociétés de négoce et de transformation de coproduits relèvent de CETTE catégorie abattage/transformation](#)

CRITERES D'ELIGIBILITE

Veillez cocher la case correspondant à l'activité de votre entreprise *

Abattage/transformation Services

Activité Abattage/Transformation

1/ Calcul du taux de spécialisation Abattage/Transformation

chiffre d'affaires total pour l'année civile 2015 [A] *

Indiquer le chiffre d'affaires total de l'année civile 2015

dont chiffre d'affaires issu de l'activité abattage/transformation de palmipèdes et/ou gallinacés pour l'année civile 2015 [B] *

Indiquer le chiffre d'affaires issu de l'activité abattage/transformation de palmipèdes et/ou gallinacés pour l'année civile 2015

Taux de spécialisation en activité palmipèdes et/ou gallinacés [C=B/A] = %

2/ Calcul du taux de spécialisation en provenance de la zone de restriction (ZR)

Chiffres d'affaires d'abattage/transformation de palmipèdes et/ou gallinacés issus de la ZR pour l'année civile 2015 [D] *

En absence de comptabilité analytique, ce CA peut être calculé selon la formule suivante : [B] x approvisionnement 2015 en palmipèdes et/ou gallinacés issus de la ZR / approvisionnement 2015 en palmipèdes et/ou gallinacés toutes origines

Taux de spécialisation en activité palmipèdes et/ou gallinacés en provenance de la ZR [E=D/B] = %

3/ Calcul du taux de spécialisation en activité palmipèdes et/ou gallinacés en provenance de la ZR par rapport à l'activité totale

Taux de spécialisation en activité palmipèdes et/ou gallinacés en provenance de la ZR par rapport à l'activité totale [TSP=C x E] = %

**Attention: ce taux [TSP] est à utiliser dans le tableau Excel de détermination de l'EBE.
Afin de pouvoir continuer la saisie du formulaire, vous devez maintenant remplir le tableau Excel.**

Exemple Services

CRITERES D'ELIGIBILITE

Veillez cocher la case correspondant à l'activité de votre entreprise *

Abattage/transformation Services

Activité Services

1/ Calcul du taux de spécialisation avec des entreprises d'abattage/transformation

chiffre d'affaires total pour l'année civile 2015 [F] *

Indiquer le chiffre d'affaires total de l'année civile 2015

dont chiffre d'affaires réalisé avec des entreprises d'activité d'abattage/transformation de palmipèdes et/ou gallinacés pour l'année civile 2015 [G] *

Indiquer le chiffre d'affaires total en 2015 issu de l'activité réalisé avec des entreprises d'activité d'abattage/transformation de palmipèdes et/ou gallinacés pour l'année civile 2015

Taux de spécialisation en activité palmipèdes et/ou gallinacés [H=G/F] = 0,00 %

2/ Calcul du taux d'activité palmipèdes et/ou gallinacés en zone de restriction (ZR)

Chiffre d'affaire réalisé avec des entreprises d'activité d'abattage/transformation de palmipèdes et/ou gallinacés domiciliées dans la ZR pour l'année civile 2015 [I] *

Indiquer le chiffre d'affaires réalisé avec des entreprises d'activité d'abattage/transformation de palmipèdes et/ou gallinacés domiciliées dans la ZR pour l'année civile 2015

Taux de spécialisation en activité palmipèdes et/ou gallinacés en provenance de la ZR [J=I/G] = 0,00 %

3/ Calcul du taux de spécialisation en activité palmipèdes et/ou gallinacés en provenance de la ZR par rapport à l'activité totale

Taux de spécialisation en activité palmipèdes en provenance de la ZR par rapport à l'activité totale [TSP=H x J] = 0,00 %

**Attention: ce taux [TSP] est à utiliser dans le tableau Excel de détermination de l'EBE.
Afin de pouvoir continuer la saisie du formulaire, vous devez maintenant remplir le tableau Excel.**

Toutes les rubriques du formulaire doivent être impérativement renseignées.

Les montants sont à renseigner en €

EVALUATION DE LA TAILLE DE L'ENTREPRISE A LA CLOTURE DU DERNIER EXERCICE COMPTABLE

| | | |
|---|--|--|
| Chiffre d'affaires * <input type="text"/> Indiquer le chiffre d'affaires | Total bilan * <input type="text"/> Indiquer le montant du bilan | Effectif * <input type="text"/> Indiquer l'effectif de l'entreprise |
|---|--|--|

Cocher si vous faites partie d'un groupe.

Si vous faites partie d'un groupe, cocher la case et renseigner les données suivantes :

Cocher si vous faites partie d'un groupe.

| | |
|--|--|
| N° Siret de la société mère * <input type="text"/> Indiquer un n° Siret | Nom de la société mère * <input type="text"/> Vous devez joindre l'organigramme du groupe à votre demande |
|--|--|

Informations relatives au groupe

| | | |
|---|--|--|
| Chiffre d'affaires du groupe * <input type="text"/> Indiquer le chiffre d'affaires du groupe | Total bilan du groupe * <input type="text"/> Indiquer le total du bilan | Effectif du groupe * <input type="text"/> Indiquer l'effectif du groupe |
|---|--|--|

calcul de la subvention :

les montants correspondants aux lettres L, M, N et O sont ceux indiqués dans le Tableau Excel de détermination de l'EBE. Vous pouvez l'obtenir en cliquant directement sur le lien en téléchargeant le fichier (3 onglets : notice, calcul Taux de Spécialisation 2017 et calcul EBE). Après avoir compléter ce fichier de calcul, il conviendra ensuite de reporter les montants obtenus en € dans les cases **L, M, N et O**

Le montant d'aide indiqué correspond au calcul brut et montant d'aide max. Il ne tient pas compte du plafonnement, ni de l'assurance déjà perçue, ni de l'aide accoueurs, le cas échéant.

Attention : les montants correspondants aux lettres [L], [M], [N] et [O] sont ceux indiqués dans le tableau Excel de détermination de l'EBE.

[Cliquez ici pour télécharger le fichier](#)

Excédent brut d'exploitation activité palmipèdes et/ou gallinacés en provenance de la ZR pour l'année comptable 2015 [L] *

100 000 000 €

Indiquer l'excédent brut d'exploitation pour l'année comptable clôturée 2015

Excédent brut d'exploitation activité palmipèdes et/ou gallinacés en provenance de la ZR pour l'année civile 2017 [M] *

47 000 000 €

Indiquer l'excédent brut d'exploitation pour l'année civile 2017

Baisse de l'EBE liée à l'activité palmipèdes et/ou gallinacés en provenance de la ZR $V=(M-L)/L=53,00\%$

Excédent brut d'exploitation total de l'entreprise pour l'année comptable 2015 [N] *

110 000 000 €

Indiquer l'excédent brut d'exploitation pour l'année comptable clôturée 2015

Excédent brut d'exploitation total de l'entreprise pour l'année civile 2017 [O] *

57 000 000 €

Indiquer l'excédent brut d'exploitation pour l'année civile 2017

Le montant maximum de la subvention calculée est de 26 500 000,00 euro(s) mais sera plafonné à 2,5 M€

Montant de l'indemnité d'assurance éventuellement perçu ou à percevoir

€

Indiquer le montant de l'indemnité d'assurance que vous avez éventuellement perçu ou que vous allez percevoir

Montant de l'aide perçue dans le cadre du dispositif sélection/accoupage (H5N8 - Décision INTV-GECRI-2017-60) *

0 €

Indiquer le montant de l'aide sélection/accoupage (H5N8) que vous avez perçu ou mettre 0 si vous n'avez pas été bénéficiaire de cette aide.

Rappel:

- Le montant maximum de la subvention est égal à 50% de la variation de l'EBE palmipèdes et/ou gallinacés pour les PME et GE et à 80% pour les TPE.
- L'aide ne peut être inférieure à 1000 € ni supérieure à 2,5 M€ par entreprise ou 5 M€ par groupe
- Un coefficient stabilisateur sera appliqué par FranceAgriMer si, après instruction de l'ensemble des demandes d'aide, il apparaît un risque de dépassement des fonds disponibles pour la mise en oeuvre de la présente mesure.

Certification des données

Saisissez le nom du comptable responsable, le nom du responsable du dossier et son numéro de téléphone.

CERTIFICATION DES DONNEES

Nom du commissaire aux comptes, de l'expert-comptable ou du centre de gestion agréé *

Indiquer le nom du commissaire aux comptes, de l'expert-comptable ou du centre de gestion agréé

Téléphone *

Indiquer un téléphone

Personne responsable du dossier *

Indiquer la personne responsable du dossier

J'atteste sur l'honneur de la sincérité des éléments renseignés ci-dessus.

Signature et cachet de l'entreprise

Signature et cachet du commissaire aux comptes ou de l'expert-comptable

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Vous devez ensuite lire et accepter les engagements du demandeur
Il convient de cocher les trois cases.

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné test agissant en qualité de "test" de "ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER"

Atteste sur l'honneur :*

- l'exactitude des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes,
- avoir pris connaissance de la décision du Directeur général de FranceAgrimer INTV-SANAEI-2017-23 du 6 avril 2017
- être à jour de mes obligations fiscales et sociales au 31 décembre 2016,
- que mon entreprise et ses installations sont en conformité avec les réglementations sanitaire, environnementale et sociale en vigueur,
- avoir pris connaissance des sanctions encourues en cas de non respect des dispositions de la présente décision,
- n'avoir fait qu'une seule demande d'aide dans le cadre de cette mesure,
- que mon entreprise n'est pas en cours de procédure collective ou ne remplit pas les conditions de soumission à une procédure collective d'insolvabilité à la demande de ses créanciers

M'engage à :*

- conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 exercices fiscaux à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire,
- autoriser mon centre comptable à communiquer à l'administration tous les éléments nécessaires à l'étude et au contrôle de mon dossier,
- rembourser l'avance perçue en 3 annuités égales chacune à un tiers de l'avance, à verser au plus tard les 31 décembre 2019, 31 décembre 2020 et 31 décembre 2021.

Autorise FranceAgriMer à :*

- conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 exercices fiscaux à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire,

ENREGISTREMENT de la saisie

Une fois que la saisie des éléments obligatoires est terminée, c'est à dire que tous les champs avec une étoile rouge sont complétés, le bouton ENREGISTRER est actif.

MENTIONS LEGALES

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et en particulier ses articles 39 et 40, s'applique à cette publication et me donne droit d'accès et de rectification pour les données me concernant, en m'adressant à la direction gestionnaire.

L'article 441-6 du code pénal puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende, le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète.

Anuler

Enregistrer

Si le bouton n'est pas actif, c'est que la saisie n'est pas complète (champs avec une Etoile rouge : OBLIGATOIRE) ou qu'il y a un critère d'inéligibilité, il faut re vérifier la saisie

Si vous cliquez sur ANNULER vous sortez du formulaire et accédez à l'écran principal. Pour retourner au formulaire cliquez sur ACCEDER AU FORMULAIRE

f. Téléchargement des pièces justificatives.

Une fois la saisie enregistrée, l'écran suivant apparaît :

A ce stade vous pouvez :

- enregistrer votre demande incomplète (sans les pièces à joindre ci-dessous) = [option 1]
- télécharger les pièces et poursuivre = [option 2]

La 2^{ème} partie permet le dépôt des pièces demandées.

FORMULAIRE de DEMANDE signé

Pour faire signer le formulaire par le dirigeant de l'entreprise et le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé (signature, nom du signataire et cachet pour chacun), il convient de cliquer sur l'onglet [Télécharger (PDF)] afin d'imprimer le document.

Le formulaire a bien été enregistré

Indemnisation des entreprises de l'aval de la filière volaille (palmipèdes et gallinacés) impactées par les mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre l'influenza aviaire hautement pathogène H5N8 en 2016 et 2017.

[RECEPTE] Subvention aval H5N8
Identification du demandeur
Dossier n° 1975051418109

Cliquez sur le bouton ci-dessous pour compléter ou modifier votre formulaire

Accéder au formulaire Télécharger (PDF)

Documents annexes disponibles

| Fichier | Description | Télécharger |
|--------------------|--|-------------|
| Calcul EBE aval_v0 | Tableau vierge de détermination de l'EBE | ↓ |

Pièces justificatives demandées

Veuillez déposer les pièces justificatives suivantes:

ORGANIGRAMME

Si vous n'appartenez pas à un groupe, cochez « déclarer sans objet »

Formulaire de demande dûment complété et signé par le dirigeant de l'entreprise et le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé (signature, qualité du signataire et cachet pour chacun)

Vous ne pouvez joindre qu'un seul fichier dans cette section.

| Nom de la pièce jointe | Télécharger | Supprimer |
|---|-------------|-----------|
| Aucune pièce jointe n'a été renseignée dans cette section | | |
| + Ajouter une pièce jointe | | |
| <i>Format(s) accepté(s) : pdf</i> | | |

Déclarer sans objet

Pour les grandes entreprises appartenant à un groupe - Organigramme du groupe

Vous ne pouvez joindre qu'un seul fichier dans cette section.

| Nom de la pièce jointe | Télécharger | Supprimer |
|---|-------------|-----------|
| Aucune pièce jointe n'a été renseignée dans cette section | | |
| + Ajouter une pièce jointe | | |
| <i>Format(s) accepté(s) : jpg, bmp, png, pdf</i> | | |

BILAN et COMPTE de RESULTAT 2015, 2016, 2017 :

Bilans et compte de résultat de l'exercice clôturé en 2015, certifié par le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé (signature, nom du signataire et cachet)

Vous pouvez joindre plusieurs fichiers dans cette section.

| Nom de la pièce jointe | Télécharger | Supprimer |
|---|-------------|-----------|
| Aucune pièce jointe n'a été renseignée dans cette section | | |
| + Ajouter une pièce jointe | | |
| <i>Format(s) accepté(s) : pdf</i> | | |

Bilans et compte de résultat de l'exercice clôturé en 2016, certifié par le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé (signature, nom du signataire et cachet)

Vous pouvez joindre plusieurs fichiers dans cette section.

| Nom de la pièce jointe | Télécharger | Supprimer |
|---|-------------|-----------|
| Aucune pièce jointe n'a été renseignée dans cette section | | |
| + Ajouter une pièce jointe | | |
| <i>Format(s) accepté(s) : pdf</i> | | |

Bilans et compte de résultat de l'exercice clôturé en 2017, certifié par le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé (signature, nom du signataire et cachet)

Vous pouvez joindre plusieurs fichiers dans cette section.

| Nom de la pièce jointe | Télécharger | Supprimer |
|---|-------------|-----------|
| Aucune pièce jointe n'a été renseignée dans cette section | | |
| + Ajouter une pièce jointe | | |
| <i>Format(s) accepté(s) : pdf</i> | | |

TABLEAU DE CALCUL DE L'EBE

- [En version PDF signée du comptable](#)
- [En version Excel](#)

| Tableau de calcul de l'EBE * | | | 0 pièce(s) jointe(s) | | | | | | |
|---|-------------|-----------|------------------------|-------------|-----------|---|--|--|--|
| Tableau de calcul de la variation de l'EBE de l'activité palmipèdes en provenance de la zone de restriction certifié par le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé (signature, nom du signataire et cachet) | | | | | | | | | |
| Vous ne pouvez joindre qu'un seul fichier dans cette section. | | | | | | | | | |
| <table border="1"><thead><tr><th>Nom de la pièce jointe</th><th>Télécharger</th><th>Supprimer</th></tr></thead><tbody><tr><td colspan="3" style="text-align: center;">Aucune pièce jointe n'a été renseignée dans cette section</td></tr></tbody></table> | | | Nom de la pièce jointe | Télécharger | Supprimer | Aucune pièce jointe n'a été renseignée dans cette section | | | |
| Nom de la pièce jointe | Télécharger | Supprimer | | | | | | | |
| Aucune pièce jointe n'a été renseignée dans cette section | | | | | | | | | |
| + Ajouter une pièce jointe | | | | | | | | | |
| <i>Format(s) accepté(s) : pdf</i> | | | | | | | | | |
| Tableau de calcul de l'EBE * | | | 0 pièce(s) jointe(s) | | | | | | |
| Tableau de calcul de la variation de l'EBE de l'activité palmipède en provenance de la zone de restriction version informatique | | | | | | | | | |
| Vous ne pouvez joindre qu'un seul fichier dans cette section. | | | | | | | | | |
| <table border="1"><thead><tr><th>Nom de la pièce jointe</th><th>Télécharger</th><th>Supprimer</th></tr></thead><tbody><tr><td colspan="3" style="text-align: center;">Aucune pièce jointe n'a été renseignée dans cette section</td></tr></tbody></table> | | | Nom de la pièce jointe | Télécharger | Supprimer | Aucune pièce jointe n'a été renseignée dans cette section | | | |
| Nom de la pièce jointe | Télécharger | Supprimer | | | | | | | |
| Aucune pièce jointe n'a été renseignée dans cette section | | | | | | | | | |
| + Ajouter une pièce jointe | | | | | | | | | |
| <i>Format(s) accepté(s) : xls, xlax</i> | | | | | | | | | |
| RIB * | | | 0 pièce(s) jointe(s) | | | | | | |
| Relevé d'identifié bancaire | | | | | | | | | |
| Vous ne pouvez joindre qu'un seul fichier dans cette section. | | | | | | | | | |
| <table border="1"><thead><tr><th>Nom de la pièce jointe</th><th>Télécharger</th><th>Supprimer</th></tr></thead><tbody><tr><td colspan="3" style="text-align: center;">Aucune pièce jointe n'a été renseignée dans cette section</td></tr></tbody></table> | | | Nom de la pièce jointe | Télécharger | Supprimer | Aucune pièce jointe n'a été renseignée dans cette section | | | |
| Nom de la pièce jointe | Télécharger | Supprimer | | | | | | | |
| Aucune pièce jointe n'a été renseignée dans cette section | | | | | | | | | |
| + Ajouter une pièce jointe | | | | | | | | | |
| <i>Format(s) accepté(s) : bmp, gif, jpg, png, pdf</i> | | | | | | | | | |
| Kbis de moins d'un mois avant la date de dépôt de la demande d'aide ou d'un certificat d'immatriculation. * | | | 0 pièce(s) jointe(s) | | | | | | |
| Kbis de moins d'un mois avant la date de dépôt de la demande d'aide ou d'un certificat d'immatriculation. | | | | | | | | | |
| Vous ne pouvez joindre qu'un seul fichier dans cette section. | | | | | | | | | |
| <table border="1"><thead><tr><th>Nom de la pièce jointe</th><th>Télécharger</th><th>Supprimer</th></tr></thead><tbody></tbody></table> | | | Nom de la pièce jointe | Télécharger | Supprimer | | | | |
| Nom de la pièce jointe | Télécharger | Supprimer | | | | | | | |

→ L'ensemble des pièces peuvent ou doivent être jointes. Le dossier ne pourra pas être validé électroniquement tant que l'ensemble des pièces obligatoires n'ont pas été déposées. Lorsqu'on ne souhaite pas déposer une pièce facultative, il faut cocher la case « sans objet ».

[Veuillez mettre les tampons de l'expert-comptable, du commissaire aux comptes ou du centre de gestion sur les pièces qui sont signés par eux.](#)

g. Enregistrement et / ou validation de la demande

Une fois l'ensemble des pièces déposées, 2 options sont proposées :

Option 1 - Si vous souhaitez enregistrer sans valider afin de compléter votre dossier ultérieurement, cliquez sur le bouton ci-dessous.

Option 2 - Si vous souhaitez valider votre dossier définitivement, vous devez accepter les conditions générales d'utilisation (CGU) et cliquez sur le bouton ci-dessous. Le dossier ne sera alors plus modifiable.

J'ai bien pris connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU) et je confirme le dépôt de ma demande. *

OPTION 1 : enregistrer sans valider.

Vous pouvez suspendre votre démarche en sauvegardant votre saisie, vous pourrez revenir sur votre dossier à partir du lien qui se trouve dans le courriel qui vous a été envoyé (cf point d.)

Cliquez sur ENREGISTRER SANS VALIDER

L'écran suivant apparaît :

Indemnisation des entreprises de l'aval de la filière volaille (palmipèdes et gallinacés) impactées par les mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre l'influenza aviaire hautement pathogène H5N8 en 2016 et 2017.

► Subvention aval H5N8

▼ Dossier n°1975051479947

Votre dossier n° 1975051479947 a bien été enregistré. Attention, vous ne l'avez pas validé, la procédure n'est donc pas finalisée.

Les demandes doivent être déposées et validées au plus tard le 1 juin 2018

- Si vous souhaitez poursuivre ultérieurement vous pouvez fermer l'onglet de votre navigateur.
- Si vous souhaitez poursuivre immédiatement et valider, cliquez sur le bouton RETOURNER A LA PAGE DE DEPOT.

Attention, en l'état votre demande n'est pas recevable, il faudra la valider au plus tard le 1^{er} juin 2018

OPTION 2 : valider définitivement le dépôt de la demande

Vous pouvez valider définitivement votre demande. Celle-ci ne sera alors plus modifiable et sera transmise en l'état à FranceAgriMer. Vous pourrez la consulter à partir du lien qui se trouve dans le courriel d'accusé de dépôt qui vous a été envoyé

Pour pouvoir valider (bouton VALIDER LE DEPOT DU DOSSIER actif), il est impératif d'avoir téléchargé les pièces demandées et valider les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) en **cochant la case** « J'ai bien pris connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU) et je confirme le dépôt de ma demande. »

Option 2 - Si vous souhaitez valider votre dossier définitivement, vous devez accepter les conditions générales d'utilisation (CGU) et cliquez sur le bouton ci-dessous. Le dossier ne sera alors plus modifiable.

J'ai bien pris connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU) et je confirme le dépôt de ma demande. *

Cliquez sur VALIDER LE DEPOT DU DOSSIER

h. Accusé de dépôt

L'écran suivant apparaît :

Accusé de dépôt

Vous avez validé votre demande enregistrée sous le n° de dossier 1975051418109 dans le cadre du dispositif [RECETTE] Subvention aval H5N8 le 13/04/2018 à 16:07:34 heure locale (Métropole). Celle-ci a été réceptionnée par FranceAgriMer.
Veuillez noter qu'un courriel vous a été adressé.

Contact FranceAgriMer

Dossier suivi par : Votre DRAAF

Identification du demandeur

| | | | |
|----------------------|---|---------|-----------|
| N° SIRET | 13000636400017 | | |
| Raison sociale | ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE ET DE LA MER FRANCEAGRIMER | | |
| Adresse | TSA20002 12 RUE HENRI ROL TANGUY | | |
| Code postal | 93100 | Commune | MONTREUIL |
| Nom | g | Prénom | g |
| Adresse électronique | : . @franceagrimer.fr | | |

Pièces du dossier

Formulaire [RECETTE] Subvention aval H5N8

Empreinte numérique H20Ffrio1MFz8UoUN0CyuTKFtzrdiKt9paTLdhsR4/A=

Lien vers le dossier <http://pad-rec.franceagrimer.fr/pad-presentation/vues/publique/dossier.xhtml?codeidentification=91F3D56868776B97E9FADAB5E502E00F>

Ci-après, la liste des pièces jointes que vous avez déposées

| Justificatif demandé ▲ | Nom du fichier | Déclaré sans objet | Empreinte numérique |
|--|------------------|--------------------|---|
| Bilan et compte de résultat 2015 et 2017 | Annexe1Lot1 .pdf | - | w4DkeRJUI7W9JykZJIYDeR6ZqxqC+ePdvdd+Ntmno4= |

Il s'agit du récapitulatif de votre demande. Un courriel vous a été transmis avec l'accusé de dépôt. Vous pouvez consulter votre demande à tout moment à partir du lien qui se trouve dans le courriel.

De: FranceAgriMer [mailto:no-spam@franceagrimer.fr] ↵
Envoyé: vendredi, 13 avril 2018 à 16:08 ↵
À: "ABDUL KADIR BOUKHAR" <boekh@franceagrimer.fr> ↵
Objet: Dispositif [RECETTE] Subvention aval H5N8 -- Dossier N° 1975051418109 ¶
¶
Madame, monsieur, ↵
↵
Dans le cadre du dispositif [RECETTE] Subvention aval H5N8, vous avez validé le 13/04/2018 à 16:07:34 heure locale (Métropole) le dossier n° 1975051418109. ↵
↵
Un accusé de dépôt est joint à ce message, nous vous invitons à le conserver et à utiliser ses références dans le cadre de vos échanges avec FranceAgriMer. ↵
↵
Veuillez noter que vous pourrez consulter votre dossier à tout moment en cliquant [ici](#). ↵
↵
[FranceAgriMer](#) ¶

Ce courriel doit impérativement être conservé. Il constitue la preuve de dépôt justifiant que votre demande a été réceptionnée par FranceAgriMer.

Votre demande est terminée, vous pouvez fermer l'onglet de votre navigateur.

3. INSTRUCTION DE VOTRE DOSSIER

Votre dossier sera instruit par la DRAAF votre entreprise et sera transmis à FranceAgriMer pour paiement, dès lors que cette dernière aura validé l'éligibilité de votre dossier.

Une fois le paiement réalisé, FranceAgriMer adresse à chaque bénéficiaire un courrier de notification des paiements précisant le montant payé et la date de paiement.

4. FOIRE AUX QUESTIONS

1- Mon numéro SIRET n'est pas reconnu

Le message « Le numéro SIRET renseigné est invalide » apparaît à la saisie

Vérifier la saisie des numéros, notamment le nombre de zéro et les deux derniers chiffres.
Votre SIRET doit impérativement être enregistré et actif dans le répertoire SIRENE.

Si votre SIRET est fermé ou si vous n'avez pas de SIRET vous ne pouvez pas déposer une demande d'aide.

2- La raison sociale et/ou l'adresse qui s'affichent ne sont pas bonne.

-Vérifier que le SIRET saisi est bien le vôtre que le code NIC (les 2 derniers chiffres) est bien le bon.

-Vérifiez éventuellement votre SIRET en saisissant votre SIREN (9 chiffres) sur le répertoire SIRENE de l'INSEE ou sur le site de **SOCIETE.COM**

<http://avis-situation-sirene.insee.fr/>

<http://www.societe.com/>

-Si vous avez bien saisi votre SIRET mais que l'adresse ou la raison sociale n'est pas bonne, il vous appartient faire mettre à jour ces éléments auprès de l'INSEE. Aucune modification n'est possible sur le site de FranceAgriMer. Vous pouvez néanmoins déposer une demande.

3- je ne connais pas mon SIRET.

Il vous appartient d'être en possession de ces informations obligatoires.

Vous pouvez éventuellement consulter le site SOCIETE.COM pour chercher votre SIRET

<http://www.societe.com/>

4- je n'ai pas reçu le courriel d'initiation de la démarche

Vérifiez dans le dossier « courriers indésirables » ou « spam » de votre boîte de réception électronique.

Si non recommencez la démarche et vérifiez bien la saisie de votre adresse électronique. En effet, une erreur de saisie est souvent à l'origine de la non-réception du courriel

Vérifiez notamment :

- les séparateurs qui peuvent être confondus : . ou - ou _
- la présence de chiffres dans l'adresse
- l'extension .com ou .fr ou autre

Si vous recommencez la démarche la première demande ne sera pas prise en compte. CF Q11

5- Je n'arrive pas à accéder au formulaire en cliquant sur le lien

Cliquez sur « ICI » dans le courriel. Essayer de changer de navigateur.

Cliquez ensuite sur le bouton ACCEDER AU FORMULAIRE

6- Je n'ai pas reçu le courriel avec l'attestation de dépôt

Vérifiez dans le dossier « courriers indésirables » ou « spam » de votre boîte de réception électronique.

Vérifiez à partir du lien se trouvant dans le courriel transmis lors de l'initialisation de la démarche que votre demande est bien validée et pas seulement enregistrée.

Sinon, cf. point précédent.

7- Je ne suis pas sûr d'avoir validé ma demande

Vérifiez à partir du lien se trouvant dans le courriel transmis lors de l'initialisation de la démarche que votre demande est bien validée et pas seulement enregistrée.

8- Je n'arrive pas à enregistrer le formulaire

Sur le formulaire, vérifiez que tous les champs marqués d'une étoile rouge sont bien renseignés, que les cases à cocher sont cochées et qu'il n'y a pas de message d'alerte (rouge) vous informant de votre inéligibilité.

9- Je n'arrive pas à valider ma demande

- **Vérifiez que les pièces obligatoires sont bien téléchargées** (pièces téléchargées ou case cochée).

Les pièces obligatoires pour l'enregistrement sont :

- le formulaire de demande d'aide généré par l'outil dûment complété et signé par le dirigeant de l'entreprise et le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé (signature, nom du signataire et cachet pour chacun). Il comprend notamment le calcul des taux de spécialisation visés au point 2.2, ainsi que l'engagement par l'entreprise de respecter ceux pris par les représentants de la filière dans le cadre du Pacte de lutte contre l'influenza aviaire et de relance de la filière foie gras signé le 13 avril 2017 visé au point 2.4 de la présente décision ;
- les bilans et comptes de résultat des exercices clôturés en 2015, 2016 et 2017, certifiés par le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé (signature, nom du signataire et cachet) ;
- le tableau de calcul de la variation de l'EBE de l'activité volailles en provenance de la zone de restriction telle que déterminée au point 2.3, certifié par le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé (signature, nom du signataire et cachet) **ainsi que sa version informatique** ;
- le RIB du demandeur ;
- l'extrait K-Bis de moins d'un mois avant la date de dépôt de la demande d'aide ou le certificat d'immatriculation.

D'autres pièces ne sont pas obligatoires pour l'enregistrement mais peuvent être nécessaires à l'éligibilité de votre dossier :

- en cas d'appartenance à un groupe, l'organigramme juridique du groupe précisant les noms, n° SIREN et activités principales des entreprises du groupe, ainsi que les liens capitalistiques précisant les pourcentages de détention du capital ;

(Déclarer sans objet si vous n'êtes pas dans un groupe)

- **Vérifiez que vous avez bien coché la case des CGU :**

Option 2 - Si vous souhaitez valider votre dossier définitivement, vous devez accepter les conditions générales d'utilisation (CGU) et cliquez sur le bouton ci-dessous. Le dossier ne sera alors plus modifiable.

J'ai bien pris connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU) et je confirme le dépôt de ma demande. *

Valider le dépôt du dossier

10- Puis je déposer plusieurs demandes ?

Oui mais **seule la dernière demande sera prise en compte**. Aussi, si vous avez oublié un élément dans la première demande il faut déposer une nouvelle demande avec TOUS les éléments requis, y compris ceux déjà déposés dans la première demande qui sera annulée et non prise en compte par la DRAAF et FranceAgriMer.

11- Ma demande est validée mais je me suis trompé et je souhaite la corriger

Il n'est pas possible de corriger la demande validée, redéposez une demande COMPLETE. Cf Q11 et informer la DRAAF dont vous dépendez.

12- Je n'ai pas validé ma demande

Votre demande ne sera pas prise en compte. Il est impératif de valider une demande au plus tard le 1^{er} juin 2018.
Cf Q7 et10

13- Contact support aide à la saisie.

Si vous ne trouvez pas les réponses à vos questions dans cette procédure et sur le site de FranceAgriMer vous pouvez contacter votre DRAAF

14- Je souhaite vérifier que vous avez bien reçu ma demande et mes documents.

Un accusé de dépôt est envoyé sur votre adresse mail. Aucune autre confirmation ne sera faite.
 Si vous n'avez pas reçu cet accusé, voir Q6.

15- Quelles pièces dois-je télécharger ?

Les pièces à télécharger sont indiquées sur le formulaire en ligne et la décision et sont les suivantes :

| N° Ordre | Nom | Description | Format(s) | Obligatoire (O/ N) | Dépôt multiple (O/N) | Dois-je déposer cette pièce ? |
|----------|-----------------------------------|--|--------------------|--------------------|----------------------|--|
| 1 | Formulaire de demande | Formulaire de demande dûment complété et signé par le dirigeant de l'entreprise et le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé (signature, nom du signataire et cachet pour chacun) | pdf | O | N | Oui avec les signatures et cachet du dirigeant de l'entreprise et le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé |
| 2 | Organigramme du groupe | Pour les grandes entreprises appartenant à un groupe - Organigramme du groupe | jpg, bmp, png, pdf | N | N | Oui uniquement si votre entreprise appartient à un groupe |
| 3 | Bilan et compte de résultat 2015, | Bilan et compte de résultat de l'exercice clôturé en 2015 certifié par le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé (signature, nom du signataire et cachet) | pdf | O | O | Oui et les documents doivent être certifiés par le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé |
| 4 | Bilan et compte de résultat 2016, | Bilan et compte de résultat de l'exercice clôturé en 2016 certifié par le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé (signature, nom du | pdf | O | O | Oui et les documents doivent être certifiés par le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé |

| | | | | | | |
|---|--|--|-----------|---|---|--|
| | | signataire et cachet) | | | | |
| 5 | Bilan et compte de résultat 2017, | Bilan et compte de résultat de l'exercice clôturé en 2017 certifié par le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé (signature, nom du signataire et cachet) | pdf | O | O | Oui et les documents doivent être certifiés par le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé |
| 6 | Tableau de calcul de l'EBE | Tableau de calcul du Taux de spécialisation 2017 et de la variation de l'EBE de l'activité palmipède et/ou gallinacée en provenance de la zone de restriction certifié par le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé (signature, nom du signataire et cachet) | pdf | O | O | Oui, la version pdf certifiée par le commissaire aux comptes, l'expert-comptable ou le centre de gestion agréé |
| 7 | Tableau de calcul de l'EBE | Version informatique du tableau du Taux de spécialisation 2017 et de calcul de la variation de l'EBE de l'activité palmipède et/ou gallinacée en provenance de la zone de restriction | xls, xlsx | O | O | Oui, la version informatique (xls, xlsx) Avec tous les onglets : taux de spécialisation 2017 et calcul EBE |
| 8 | RIB | Relevé d'identité bancaire | pdf | O | N | Oui |
| 9 | Kbis ou certificat d'immatriculation de moins d'un mois avant la date de dépôt de la demande d'aide. | Kbis ou certificat d'immatriculation | pdf | O | N | Oui |

16- Quelles sont les communes éligibles en zone de restriction ?

Consulter l'annexe de la décision disponible en version EXCEL sur le site de FranceAgriMer

5. CONTACTS

Nouvelle Aquitaine : Bastien Rabeyrolles, Loïc Cartau et Lydie Falantin
Adresse mail : ia hp.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Occitanie : Claude ANDRE et Françoise SOURDAIS
Adresse mail : ia hp.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr